

## HÉRAULT-TRIBUNE

## ARTICLES


[\[ Retour \]](#)

## Gens du voyage: L'aire d'accueil bientôt livrée ..



**La CHAM s'apprête à livrer sa première aire d'accueil située sur la commune d'Agde, au lieu dit « les Moulières ».**

**En 2003 un schéma départemental d'accueil des gens du voyage fut instauré et avec lui l'obligation pour les communes de plus de 5000 habitants, de réaliser les aires prévues par ce schéma.**

L'agglomération Hérault Méditerranée, sous la présidence de Gilles D'Ettore s'est alors engagée à réaliser trois aires d'accueil permanentes aménagées, :

Une de 50 places sur la commune d'Agde

Une de 40 places sur la commune de Vias

Une de 40 places sur la commune de Pézenas.

**Six ans plus tard, la scélérité de notre agglo va bientôt faire être reconnue par les sirènes de la réussite :** Le chantier de l'aire d'accueil d'Agde est en cours d'achèvement.

D'une superficie de 15 000m<sup>2</sup> La superficie de chacun des 50 emplacement est de 120 m<sup>2</sup>.

L'agglomération indique sur son site que l'aire a fait l'objet d'un traitement paysager soigné. (**Bon au vu des photos, on comprend que la communication a pris le pas sur la maîtrise d'ouvrage**).

L'aire devrait offrir tout le confort et les commodités nécessaires ainsi qu'une salle de classe.

Une délégation de service public pour la gestion de l'aire a été déléguée à la société Sarl GDV qui va assurer l'accueil des voyageurs et la perception des redevances.

**L'aire devra être ouverte 365 jours par an et 24h sur 24.**

Une conseillère en économie sociale et familiale visitera régulièrement l'aire d'accueil qui devrait être officiellement inaugurée très prochainement par Gilles D'ettore le député maire et Sébastien Frey le conseiller général.

**Un même dispositif sera bientôt mis en oeuvre sur la future aire d'accueil de Vias, au**

**lieu dit « le Devois » ainsi qu'à Pèzenas au lieu dit « le cercle de l'étang ».**

**Le montage financier de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Agde**

Il aura fallu 1 935 745 € HT de travaux pour rélaiser cet équipement qui a été financé avec la participation de l'Etat pour 533 575 € , du Conseil Général pour 152 500€ et par la Caisse d'Allocations Familiales (85 000€).

**Visite effectuée le 9 Février ..** Photos de l'aire d'accueil mitoyenne de l'ancienne usine d'incinération, toujours dans le paysage. ( voir les trois dernières photos )

Un vidéo reportage sera mis en ligne à 23 h

**Herault Tribune** (10-02-09) ^

Voir les autres articles proposés par 

 Réagir à l'article

 Imprimer

 Envoyer par E-mail

[www.herault-tribune.com](http://www.herault-tribune.com)